

# FAQ - Un réseau chaleur citoyen à La Chaise Dieu

## Sommaire

<b>PROJET</b>	<b>2</b>
Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur bois ?	2
Qui développe le projet de La Chaise Dieu ?	2
Et sur l'historique du projet à la Chaise Dieu : Suivi d'avancement - Chaleur Bois Casadéenne   Chaleur Bois Casadéenne	2
Quelles sont les principales caractéristiques du réseau de chaleur de La Chaise Dieu?	2
Quel est l'intérêt d'un réseau de chaleur bois citoyen à La Chaise Dieu ?	3
<b>IMPLICATION CITOYENNE</b>	<b>3</b>
En quoi ce projet est citoyen ?	3
Pourquoi Toi & Toits s'est associé à BETA Énergie pour porter ce projet ?	4
Je souhaite m'impliquer dans le projet. De quelles manières ?	4
Je n'ai pas de compétence dans le domaine mais je souhaite m'impliquer dans le projet. Est-ce possible ?	4
Si je m'implique, quelle(s) seront les actions ?	4
Je souhaite soutenir financièrement le projet. Comment dois-je procéder?	5

## PROJET

### Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur bois ?

Un réseau de chaleur bois consiste à :

- Produire de la chaleur sous forme d'eau chaude via une chaufferie centrale alimentée par du bois (plaquettes forestières, sous-produits de scieries).
- Distribuer cette chaleur via des canalisations isolées à plusieurs bâtiments (logements, équipements publics, entreprises).
- Fournir le chauffage et l'eau chaude sanitaire aux bâtiments raccordés.

Pour en savoir plus, voici une vidéo sur [Le fonctionnement d'un réseau de chaleur](#) par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

### Qui développe le projet de La Chaise Dieu ?

Bois Énergie des Territoires d'Auvergne (BETA Énergie) développe ce projet depuis 2016.

BETA Énergie est une Société par Action Simplifiée (SAS) créée en 2014 par un groupe d'entreprises locales qui se sont associées pour proposer une offre de chaleur bois "clé en main" à destination des bâtiments collectifs publics et privés. Cette offre vient en substitution de leur énergie conventionnelle : fioul, gaz, et même électricité.

BETA Énergie est un acteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dont les locaux sont à Vieille-Brioude.

Pour en savoir plus sur BETA Énergie : [BETA-énergie | Bois Énergie des Territoires d'Auvergne](#)

Et sur l'historique du projet à la Chaise Dieu : [Suivi d'avancement - Chaleur Bois Casadéenne | Chaleur Bois Casadéenne](#)

### Quelles sont les principales caractéristiques du réseau de chaleur de La Chaise Dieu?

- Une **chaufferie 100% bois**, composée de 4 chaudières bois dont au moins 1 en secours
- **Environ 2 700 MWh** de chaleur distribuées par an,
- Un réseau de chaleur **d'environ 2,4 km**,
- **13 bâtiments publics, 16 bâtiments tertiaires ou collectifs privés, et de l'ordre de 60 à 70 particuliers raccordés**,
- **680 tonnes de plaquettes bois** consommées,
- Investissement de l'ordre de **4,1 millions d'euros**
- Démarrage des travaux au 2e semestre 2026 et mise en service partielle pour l'hiver 2026.

Ces données ont été mises à jour au 15 avril 2026. Elles sont probablement amenées à évoluer d'ici les travaux et la mise en service du réseau de chaleur.

## Quel est l'intérêt d'un réseau de chaleur bois citoyen à La Chaise Dieu ?

- Faciliter l'accès à une énergie renouvelable et locale au plus grand nombre
- Avoir une meilleure stabilité des prix du chauffage sur le long terme
- Participer à l'aventure de ce projet d'intérêt collectif et solidaire entre abonnés
- Contribuer à la gestion durable de la forêt
- Participer à l'économie locale

—  
Pour en savoir plus sur les aspects techniques et contractuels du projet, vous pouvez vous reporter à la FAQ sur le site du projet : [FAQ \(Foire Aux Questions\) | Chaleur Bois Casadéene](#)

## IMPLICATION CITOYENNE

### En quoi ce projet est citoyen ?

Afin de porter un projet où la voix des citoyens, abonnés et usagers du territoire, est prise en compte, la **coopérative citoyenne Toi & Toits a rejoint les associés de BETA Energie dans le collège Investisseurs et soutiens.**

**Une instance de gouvernance dédiée au projet est en train d'être créée au sein de la structure juridique existante.** Les acteurs de cette instance seront notamment :

- **BETA Énergie et les associés actuels** dont Énergie Partagée Investissement
- **la coopérative citoyenne Toi & Toits et son collectif local** pour le projet La Chaise Dieu, par laquelle seront représentés les habitants et usagers du réseau

Toi & Toits est une coopérative citoyenne de production d'énergies renouvelables créée en 2019, ancrée sur le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez. Rassemblant plus de 100 sociétaires, la coopérative a monté et financé 4 projets solaires photovoltaïques, représentant un investissement total d'environ 250 000€, et développe d'autres projets citoyens d'énergie renouvelable.

La commune de La Chaise Dieu a acté sa participation au sociétariat de Toi & Toits pour entériner son soutien au projet local de réseau de chaleur bois citoyen.

Énergie Partagée Investissement (EPI) est un outil financier qui permet aux citoyens d'investir dans des projets d'énergie renouvelable à gouvernance partagée. Depuis 2010, cette structure mobilise l'épargne des citoyens pour financer des projets tels que l'éolien, le solaire, le bois énergie et la méthanisation. EPI est actionnaire et partenaire financier de BETA Énergie depuis plusieurs années et a cofinancé les 4 derniers réseaux de chaleur bois réalisés par BETA.

Pour en savoir plus : [Énergie Partagée Investissement](#) | [Énergie Partagée](#).

## **Pourquoi Toi & Toits s'est associé à BETA Énergie pour porter ce projet ?**

*BETA Énergie et la coopérative Toi & Toits ont trouvé un sens commun à s'allier sur ce projet :*

- *Mobiliser et impliquer les citoyens locaux sensibles aux enjeux de leur territoire,*
- *S'initier et porter d'autres énergies renouvelables ensemble,*
- *S'appuyer sur les compétences de chacun.*

## **Je souhaite m'impliquer dans le projet. De quelles manières ?**

*Pour cela, il s'agit de devenir bénévole et/ou sociétaire de Toi & Toits, coopérative citoyenne qui va investir dans le projet de réseau de chaleur de La Chaise Dieu !*

*Il y a différentes manières pour les habitants de contribuer au projet de La Chaise Dieu :*

- *Soutenir* : contribuer (selon ses moyens) à partir de 50 € pour soutenir un projet local et écologique
- *Investir* : réaliser un placement éthique en investissant à partir de 1 000 € avec un taux d'intérêt minimum de 2.5 %
- *S'impliquer* : apporter ses envies et son énergie pour parler du projet et contribuer au développement de ce projet dans sa durée.

## **Je n'ai pas de compétence dans le domaine mais je souhaite m'impliquer dans le projet. Est-ce possible ?**

*Oui ! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour parler et porter collectivement ce projet. Pour vous impliquer, il vous suffit d'intégrer la coopérative Toi & Toits et de venir aux échanges collectifs et d'intégration avec les bénévoles actuels de la coopérative Toi & Toits. Par ailleurs, des formations autour du réseau de chaleur bois seront proposées pour vous permettre de monter en compétences sur ce sujet.*

*Pour rejoindre cette dynamique, vous pouvez écrire à Toi & Toits directement :*

*Contact: Pascal Challet – 06 77 33 18 63*

*[info@toitoits.fr](mailto:info@toitoits.fr)*

## **Si je m'implique, quelle(s) seront les actions ?**

*Plusieurs actions ont été imaginées mais en train d'être redéfinies avec les personnes intéressées ; il ne sera pas nécessaire de participer à toutes et le temps dédié peut être adapté à vos disponibilités :*

- *Participer à la campagne locale de collecte de l'épargne citoyenne de mai à septembre 2026 : communication, animation, logistique...*

- Organiser et réaliser des animations autour du projet pendant les travaux puis durant l'exploitation : visites pédagogiques, actions de sensibilisation, spectacles...
- Représenter Toi & Toits au sein du comité éthique dédié au projet de réseau de chaleur bois de la Chaise Dieu - espace de co-décision (1 à 2 fois/an)
- Participer à l'organisation et à l'animation du Comité Consultatif des Usagers\* pendant l'exploitation du projet (au moins 1 fois par an)
- Par la suite, participer aux actions de la coopérative sur le développement d'autres énergies renouvelables comme le photovoltaïque.

\* Le comité consultatif des usagers est une instance consultative qui permet aux habitants du territoire, abonnés ou non, de faire remonter des questions, remarques et suggestions au comité éthique dédié. Cette instance permet d'échanger, de comprendre et de co-construire le projet tout au long de sa durée de vie.

### **Je souhaite soutenir financièrement le projet. Comment dois-je procéder?**

*Pour soutenir financièrement le projet, plusieurs manières de procéder :*

1. Prendre des parts sociales dans la coopérative Toi & Toits qui est au capital de la société BETA Energie et représente les citoyens dans le projet. 1 part sociale vaut 50 €.
2. Réaliser un placement éthique en investissant sous forme de Compte Courant d'Associé\* à partir de 1 000 € avec un taux minimum de 2.5 %.

*Pour investir, vous devez au préalable prendre au minimum 2 parts sociales dans la coopérative Toi & Toits (règle statutaire de la coopérative).*

*Ex : vous souscrivez 2 parts sociales à 50 €, vous pouvez investir 1000 € en CCA. Vous souscrivez 4 parts sociales à 50 €, vous pouvez investir 2000€ en CCA. Cet investissement se réalise sur 5 ans avec un taux d'intérêt minimum de 2.5 %.*

\* Un compte courant d'associé est une avance de fonds qu'un associé (ou actionnaire) met à disposition d'une société, en dehors de son apport au capital social. Ce n'est pas une part de capital mais un prêt consenti par l'associé. Cela permet de renforcer la trésorerie sans modifier le capital social de la structure.